



CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU - Séance du 19 Janvier 2024

L'an 2024, le 19 Janvier à 18H00, le Conseil Municipal de la commune de Jouy s'est réuni à Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme Nadia LEITUGA, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 13/01/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 13/01/2024.

Présents : Mme Nadia LEITUGA, MM. Gilles CARIOU, Yves GRIBOT, Mme LIMA, MM. Jérémy SIBOUT ; Patrice PICARD, GOIS Eric, Pascal GRASSIN, Jacques PROVOST, Denis RODRIGUEZ, Éric MARTINY.

Absents Excusés : MM. COURSON Christophe, BEAU Jean-Julien et Mmes VEIGA Maria et Laure RAVERAU.

A été nommé secrétaire : M. Eric MARTINY

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal du 10 Novembre 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DÉSIGNE** les référents déontologues
- **AUTORISE** Mme le Maire à signer la convention avec ENEDIS pour l'enfouissement de lignes H.TA en souterrain sur les parcelles communales U168 (l'Anglaiserie), U 169 et 172 (le bois Picard) et U 189 (Bois des Régniers) et charge Mme le Maire de veiller à ce que l'entreprise remette bien le chemin dans l'état initial.
- **DÉCIDE** de retenir la prestation de La Poste pour l'aide à la dénomination des voies de la commune. Diverses propositions de noms de rues ont été faites. Il sera vu avec le prestataire ce qu'il est possible de faire ou pas.

Affaires diverses

- Les travaux réalisés par l'entreprise BODET sont terminés à l'église.
- Les illuminations de Noël seront retirées le 22/01. La taille des arbres a été réalisée par CAMBIUM.
- Le devis pour la plantation d'arbres a été transmis à Sébastien Jardin.
- Les devis pour les panneaux d'affichage et l'armoire de l'école maternelle ont été signés.
- Un dossier de sinistre a été ouvert suite à la chute d'un arbre appartenant à un riverain sur le filet et grillage jouxtant le city-park.
- La commune décide de participer aux rencontres culturelles du Gâtinais en Bourgogne en 2024 en organisant un concert à l'église.
- Mme le Maire informe le conseil, qu'elle a accepté de prêter la salle des fêtes pour accueillir les jeunes de 13 à 17 ans durant les vacances scolaires de Février prochain. Une information a été faite sur panneau pocket et le site internet.
- Le conseil municipal décide que la fête de Jouy aura lieu le week-end des 15&16 Juin 2024.
- Mme le Maire informe les conseillers qu'elle a reçu un courrier de la Préfecture l'informant de la possibilité de verser une prime inflation aux agents. Avant de déposer un dossier auprès du CST du CDG 89, elle souhaite avoir l'avis du conseil municipal sur ce sujet. Les conseillers donnent leur accord de principe. Ce dossier sera à valider lors d'un prochain conseil après avoir reçu l'avis du CST.
- L'enquête publique concernant le PLUI a eu lieu du 04/12/2023 au 10/01/2024.
- Suite à une visite annuelle, VEOLIA va faire un devis pour un contrat de service d'exploitation de l'assainissement.
- Il sera demandé au Département, la possibilité d'installer du mobilier urbain, rue du chemin de César, pour fleurir la commune et un miroir en face du stade

Le Maire

Nadia LEITUGA

